Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 035-213500465-20260428-2026_032_V2-DE

Département d'ILLE-ET-VILAINE
Commune de Les BRULAIS 35330

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Avril 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	14

Vote	
A la majorité des suffrages exprimés	
Pour :	14
Contre :	0
Abstention :	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Ille-et-Vilaine
Le : 07/05/2026
Et
Publication ou notification du : 07/05/2026

L'an deux mille vingt-six, le 28 avril à 19 heures, les membres du Conseil municipal se sont réunis à la salle associative et citoyenne de la commune, sous la présidence de Monsieur Hugues RAFFEGEAU, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail aux conseillers municipaux le 24 avril 2026. Un affichage a été fait sur la vitrine extérieure devant la mairie le même jour.

Présents : M RAFFEGEAU Hugues, Maire, M BARRE Emmanuel, Mme BERTHIER Karen, Mme BRUNARD Chrystèle, M DANION Dominique, Mme DELEPIERRE Sokun-Théavy, M DUHEN Eric, Mme FLAGEUL Marie-Emmanuelle, Mme GROUX Claudie, M LECLERC Olivier, M LEGENDRE Jérôme, M MENOU Alain, Mme PHILIPPE Sylvie et M ROLLAND Yannick.

Absente ayant donné procuration : Mme GOUSSAIN Marie-Rose à Mme PHILIPPE Sylvie

Secrétaire de séance : Mme Sylvie PHILIPPE

N°2026/032 – *FINANCE PUBLIQUE* – BUDGET LOTISSEMENT LES LILAS – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE EXERCICE 2025

Le Compte Financier Unique (C.F.U.) est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion jusqu'ici établi par le comptable public.

Le C.F.U. vise à fournir une information plus simple et plus lisible que les comptes administratifs et comptes de gestion. Les informations budgétaires et comptables soumises au vote sont ainsi rationalisées, modernisées et enrichies grâce au rapprochement au sein d'un unique document de données budgétaires et patrimoniales.

La production entièrement dématérialisée de ce document s'appuie sur un travail collaboratif et concerté de la collectivité et du comptable public, dans un double objectif de simplification des procédures et de fiabilisation de la qualité des comptes.

Une présentation orale est faite par Monsieur le Maire, Madame Chrystèle BRUNARD et le secrétaire général de mairie à travers des documents qui vous sont projetés. Il est précisé qu'il n'y a pas d'affectation de résultats pour un budget lotissement, car la section d'investissement n'enregistre en aucun cas de ressources définitives.

Les principales écritures pour l'année 2025 sont les suivantes :

- 6045 – Achat d'études et prestations de services : 1822,00€ (Quarta : 1 250,00€ et Comac Studio : 572,00€
- 605 – Achat de matériel, équipements et travaux : 44 689,70€
    - Lot 1 ; Terrassement, Assainissement et Voirie (Eurovia : 2 950,66€ et Daniel TP : 25 818,29€)
    - Raccordement électrique lotissement avec SDE 35 : 13 810,75€
    - Raccordement fibre + télécom lotissement avec SOLUTEL : 2 110,00€
- 66111 – Intérêts réglés à l'échéance : 4 077,04€
- 1641 – Emprunt : 8 032,54€
- 75 – Autres produits de gestion courante : 120 000,00€ (Fonds de concours de VHBC)

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 035-213500465-20260428-2026_032_V2-DE

Il y a également les écritures de variation de stock de fin d'année annulant le stock initial de 9 843,80€ et saisissant le stock final au 31/12 de 254 535,39€.

Il convient aux élus d'approuver ou non le compte financier unique de l'exercice 2025 pour le budget Lotissement Les Lilas.

Hugues RAFFEGEAU, Maire, ne prend pas part au vote et quitte la salle. La présidence revient à Monsieur Olivier LECLERC suivant l'ordre du tableau.

Hors présence de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré et l'unanimité, les membres du Conseil municipal :

1) **APPROUVE** la présentation du Compte Financier Unique, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	***Fonctionnement***		***Investissement***	
	Dépenses	***Recettes***	***Dépenses***	***Recettes***
Résultat reporté	857,39€		103 946,65€	
Opération de l'exercice 2025	258 613,13 €	378 612,43 €	262 567,93 €	203 946,65 €
Résultat de l'exercice 2025	**+ 119 999,30€**		- **58 621,28€**	
Résultat de clôture avec les reports	259 470,52 €	378 612,43 €	366 514,58 €	203 946,65 €
Résultat de section	**+ 119 141,91€**		**- 162 567,93€**	

RESULTATS DE CLOTURE	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	DEFICIT D'INVESTISSEMENT	RESULTATS D'ENSEMBLE
	119 141,91 €	**- 111 979,19 €**	**- 43 425,32 €**

2) **CONSTATE** aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3) **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;

4) **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

5) **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document sur ce sujet.

Pour extrait conforme,
En Mairie le 5 mai 2026

Le Maire,
Hugues RAFFEGEAU

MAIRIE DE LES-BRULAIS (ILLE ET VILAINE)